

# Le temps de travail des vétérinaires libéraux est stable

Laurent MASCARON

## ENQUÊTE

D'une durée moyenne de 47,3 heures hebdomadaires, le temps de travail des vétérinaires libéraux a peu évolué ces dernières années. Les mixtes et ruraux ainsi que les équins affichent des temps de travail annuels plus élevés. Le revenu stagne à partir d'un certain seuil, ce qui fait chuter le revenu horaire.

Notre confrère Olivier Serre, président du Syndicat des vétérinaires d'exercice libéral de Seine-Maritime a présenté, pour Valovet, le 5 novembre, aux Docks de Paris, dans le cadre du module Chef d'entreprise du congrès Aves\*-SNVEL\*\*, les résultats d'une enquête déclarative auprès d'un échantillon de 630 vétérinaires libéraux effectuée en 2015.

Une enquête similaire avait été menée en 2007 sous l'impulsion de notre confrère Yannick Poubanne.

Par rapport aux résultats précédents, les nouvelles données attestent d'une stabilité du nombre moyen d'heures travaillées par an, démentant certains *a priori* liés par exemple à la féminisation croissante de la profession.

## Temps de travail annuel et revenu

Sur la base de cette étude, le temps de travail moyen annuel en exercice libéral est de 2 224 heures (médiane : 2 115 heures), soit une durée moyenne hebdomadaire de 47,3 heures, compte tenu de congés moyens annuels de 5 semaines.

L'enquête a permis de définir, en fonction du temps de travail, les quartiles (tableau n° 1) auxquels sont rapportés les revenus moyens des répondants.

L'analyse de ces données montre que, si le revenu annuel est plus bas dans le premier quartile correspondant au temps de travail le plus faible, il est en revanche identique

TABLEAU N° 1 : REVENUS ET TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL EN HEURES DES VÉTÉRINAIRES D'EXERCICE LIBÉRAL

|                                  | 1 <sup>er</sup> quartile | 2 <sup>ème</sup> quartile | 3 <sup>ème</sup> quartile | 4 <sup>ème</sup> quartile |
|----------------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Temps de travail médian (heures) | 1 544                    | 2 025                     | 2 337                     | 2 952                     |
| Sexe H/F                         | 0,52                     | 0,61                      | 0,66                      | 0,70                      |
| Revenu annuel médian (euros)     | 45 000                   | 63 000                    | 63 000                    | 63 000                    |
| Revenu horaire médian (euros)    | 29                       | 30                        | 28,5                      | 20                        |

Valovet

TABLEAU N° 2 : COMPARAISON DES DONNÉES HOMMES/FEMMES (MOYENNES)

|                                | Hommes  | Femmes  | Global  |
|--------------------------------|---------|---------|---------|
| Age                            | 45,6    | 38,6    | 42,8    |
| Temps de travail (heures)      | 2 299,8 | 2 093,4 | 2 222,1 |
| Revenu (euros)                 | 70 160  | 45 300  | 60 850  |
| Effectif ASV dans la structure | 3,2     | 2,5     | 2,97    |

Valovet

TABLEAU N° 3 : TEMPS DE TRAVAIL ET TYPE D'ACTIVITÉ

| Nombre d'heures /an | Canine pure | Mixte dominantes canine | Mixte dominante rurale | Mixte dominante équine |
|---------------------|-------------|-------------------------|------------------------|------------------------|
| Moyenne             | 2 139       | 2 148                   | 2 395                  | 2 981                  |
| Médiane             | 2 070       | 2 115                   | 2 256                  | 2 880                  |

Valovet

pour les trois autres quartiles correspondant aux plus gros temps de travail, pour lesquels, par déduction, plus les vétérinaires augmentent leur temps de travail, plus leur rendement horaire diminue.

Par ailleurs, plus le nombre de vétérinaires dans la structure d'exercice augmente, plus le temps de travail individuel diminue.

Parmi les confrères qui exercent seuls, on note de gros écarts avec des temps de travail très faibles ou très élevés, selon les cas.

En moyenne de 5 semaines par an, le temps de congés augmente avec le nombre de vétérinaires dans la structure, le temps de congés maximum étant observé dans les structures comptant trois consœurs ou confrères.

La comparaison des données hommes/femmes issues de l'enquête montrent quelques différences en termes de temps de travail et de revenus (tableau n° 2).

## Temps de travail et type d'activité

90 % des vétérinaires du premier quartile (médiane = 1 544 heures) exercent en canine ou mixte à prédominance canine, alors qu'ils ne sont que 65 % dans le quatrième quartile (médiane = 2 952 heures), pour 74 % dans l'échantillon total.

Le temps de travail annuel tend à être plus important en mixte et croît avec l'activité rurale, tous les déclarants en équine et productions hors sol présentant un temps de travail annuel supérieur à 2 326 heures (tableau n° 3).

En équine, plus de la moitié des répondants dépassent 2 880 heures de travail annuel.

Les vétérinaires équins affichent des hauts revenus mais passent plus de temps au travail que les canins et ruraux (rémunération moyenne horaire inférieure).

En ce qui concerne les jeunes diplômés, notre confrère Françoise Bussiéras (SNVEL) a rappelé que, selon les données disponibles, environ 25 % d'une promotion ne déclarent aucune activité à l'Ordre dans l'année qui suit sa sortie de l'école vétérinaire. ■

\* Aves : Association vétérinaire équine française.

\*\* SNVEL : Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral.

«En équine, plus de la moitié des répondants dépassent 2 860 heures de travail annuel.»

## Temps de travail : l'un des cinq thèmes 2015 de Valovet

Valovet est un *think tank* vétérinaire créé par le SNVEL\* avec, à ce jour, seize membres représentatifs de la profession.

En 2015, Valovet a mis cinq sujets à l'étude pour la valorisation du vétérinaire et de ses actes :

- l'observatoire des revenus,
- le devenir des centrales d'achats,
- le temps de travail des libéraux,
- les plans de prévention,
- la rentabilité des services de garde.

Le résultat de ses réflexions a été présenté lors des Journées du SNVEL, les 4 et 5 novembre, à Paris. ■

\* SNVEL : Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral.

Gros Plan

Réagissez sur [info@depecheveterinaire.com](mailto:info@depecheveterinaire.com)